

Élaboration de critères pour l'évaluation de « l'agir » du plan national nutrition santé.

Belgique

Gaëtan Absil*/**, Nathalie Schippers***, Chantal Vandoorne*

*APES-ULg, Appui en Promotion et Éducation pour la Santé, Ecole de Santé Publique de l'Université de Liège

** LASC, Laboratoire d'Anthropologie Sociale et Culturelle de l'Université de Liège.

*** STES, Santé au travail, Ecole de Santé Publique de l'Université de Liège

En 2011, la Belgique évaluait son Plan National Nutrition Santé. L'évaluation comportait une comparaison entre le plan belge et 7 autres plans (Communauté française et flamande de Belgique, France, Angleterre, Pays-Bas, Suisse et Québec).

L'évaluation n'a pas porté sur la comparaison entre les réalisations et les résultats des plans inaccessibles. L'analyse du plan part du postulat que le document représentant le plan génère des effets opératoires et mobilisateurs (Barbier). Les évaluateurs distinguent le « plan » (objet-matériel) de la « planification » (mise en œuvre du plan). S'appuyant sur la sociologie de la traduction (Latour), les évaluateurs cherchent « l'agir du plan » : sa capacité à avoir des effets réels (diffuser des idées, influencer des pratiques, organiser le travail, ...) auprès de ses partenaires.

Comment écrit-on *pratiquement et concrètement* un plan de santé publique pour susciter le changement auprès des opérateurs tous niveaux confondus ? Les évaluateurs ont développé des critères et des indicateurs des effets opératoires et mobilisateurs à partir d'une analyse ethnométhodologique (Garfinkel) comparée des 8 plans.

Cette évaluation s'est déroulée en 6 étapes : lecture ethnométhodologique des 8 plans pour en identifier les caractéristiques, élaboration d'une grille de critères, l'application en aveugle de ces critères par les évaluateurs, comparaison entre les évaluateurs, discussion sur les désaccords, enfin comparaison entre l'« agir » des plans pour déterminer les capacités du plan belge.

Le résultat est une liste de critères (traçabilité et histoire du plan, définition des concepts de référence, technicité du plan, animation, vitalité et créativité, pédagogie et ergonomie) et d'indicateurs qui objectivent un jugement évaluatif sur « l'agir » du plan.

L'utilisation de ces critères et de leurs indicateurs fournit une porte d'entrée utile pour comprendre le rôle du plan auprès des partenaires, et un guide pour la rédaction de plans potentiellement perlocutoires.